

DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION SECTION SOINS INFIRMIERS (GSI)

Date limite : 4 juillet 2025

En vue de votre admission en 2^e soins infirmiers (2GSI) de l'enseignement secondaire général, **vous devez impérativement indiquer votre premier et deuxième choix du centre de formation de l'ENSA, en inscrivant les chiffres 1 et 2 dans les cases ci-dessous.** Ces choix seront respectés dans la limite des disponibilités des différents centres de formation de l'ENSA et en observant les critères de proximité par rapport à votre domicile. **Si vous avez des questions concernant la préinscription, contactez-nous à ce numéro : 263241333**

Classes germanophones

Strassen

Ettelbruck

Bascharage

ou

Classes francophones

Le ou les centres de formations seront déterminés selon le nombre de candidats.

Données concernant le candidat

!!! Tous les champs doivent obligatoirement être remplis !!!

Prénom : _____

Nom : _____

Matricule : _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Sexe : _____

Adresse : N° : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Courriel privé : _____

Tél/GSM : _____

Courriel (@school) : _____@school.lu

Dernière classe fréquentée : _____ pendant l'année scolaire _____

à l'établissement scolaire : _____

Signature : _____

Données concernant le(s) représentant(s) légaux du candidat

Représentant légal 1

mère

père

tuteur

Prénom : _____

Nom : _____

Profession : _____

Tél/GSM : _____

Adresse : N° : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Représentant légal 2

mère père tuteur

Prénom : _____

Nom : _____

Profession : _____

Tél/GSM : _____

Adresse : N° : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Données concernant le choix de langues

Le français (le/la candidat(e) doit obligatoirement avoir été inscrit(e) au cours avancé, resp. avoir atteint une moyenne de ≥ 40 en cours de base – détails voir fiche de langues (annexe).

Pour les cours de langues, je choisis comme 2^e langue (veuillez cocher 1 langue parmi les deux langues au choix)

L'allemand (le/la candidat(e) doit obligatoirement avoir été inscrit(e) au cours avancé, resp. avoir atteint une moyenne de ≥ 40 en cours de base – détails voir fiche de langues (annexe).

L'anglais

Données concernant vos perspectives professionnelles

Je m'inscris à l'ENSA en classe de 2GSI (veuillez cocher une possibilité parmi les 3)

En vue d'obtenir le diplôme BTS d'infirmier responsable de soins généraux

En vue d'obtenir un diplôme de fin d'études secondaires générales, section infirmier/infirmière (1GSI) et de poursuivre des études supérieures ou universitaires dans un autre domaine.

Je ne sais pas encore.

Accord obligatoire concernant l'enseignement clinique

J'accepte de suivre l'enseignement clinique (ENSCL = stages pratiques), tel que prévu dans le programme officiel de la formation de l'infirmier/infirmière.

Je suis conscient(e) que certaines vaccinations seront obligatoires selon les dispositions des terrains cliniques.

Signature élève : _____

Procédure d'inscription à suivre :

Veillez retourner la présente fiche, ensemble avec tous les documents demandés à l'adresse suivante :

**École nationale de santé du Luxembourg
2, place Thomas Edison
L-1483 Strassen**

Seuls les dossiers complets seront pris en considération pour valider l'admission !

Documents à remettre pour le 4 juillet 2025 au plus tard :

- Un curriculum vitae ;
- Une copie de la carte de vaccination ;
- Une copie de la carte d'identité (pour les demandeurs de protection internationale : une copie de la fiche rose) ;
- Pour les élèves qui suivent une classe de 3^e secondaire classique ou secondaire général pendant l'année en cours : une copie du bulletin du 1^{er} semestre / 1^{er} et 2^e trimestre ;
- Pour les élèves qui ont fait des études après une classe de 3^e : une copie de tous les bulletins de la classe de 3^e et les bulletins de la dernière classe fréquentée ;
- Les candidats qui ont suivi des études à l'étranger, doivent fournir une équivalence de ces études, établie par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 29, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Documents à remettre pour le 18 juillet 2025 au plus tard :

- Les élèves qui suivent leur classe de 3^e secondaire classique ou secondaire générale pendant l'année en cours, remettront leur bulletin final avec la fiche de départ.
- Les élèves qui ont fait des études après la classe de 3^e, doivent fournir le bulletin de la dernière classe fréquentée avec la fiche de départ.

Conditions de langues en vue d'une admission en 2GSI/2GSH

En section GSI (soins infirmiers), la langue française est obligatoire et les élèves auront le choix entre l'allemand et l'anglais comme 2^e langue.

En section GSH (sciences de la santé), la langue anglaise est obligatoire et les élèves auront le choix entre l'allemand et le français comme 2^e langue.

IMPORTANT :

En vue de pouvoir continuer l'étude de la langue française, respectivement de la langue allemande en classe de 2^e de l'enseignement secondaire générale, l'élève doit :

- **Être inscrit au cours avancé et avoir obtenu une note annuelle de supérieure ou égale à 30 points.**

Si l'élève a obtenu une note annuelle entre 26 et 29 points, le conseil de classe peut décider que l'élève peut continuer l'étude de la langue concernée en classe de 2^e secondaire générale, s'il estime que cette décision correspond aux capacités et aux compétences de l'élève. **Dans ce cas, une remarque afférente doit être inscrite au bulletin final de l'élève.**

- **Être inscrit en cours de base et avoir obtenu une note annuelle supérieure ou égale à 40 points.**

Si l'élève a obtenu une note annuelle entre 36 et 39 points, le conseil de classe peut décider que l'élève peut continuer l'étude de la langue concernée en classe de 2^e secondaire générale, s'il estime que cette décision correspond aux capacités et aux compétences de l'élève. **Dans ce cas, une remarque afférente doit être inscrite au bulletin final de l'élève.**

Si aucune de ces deux conditions n'est remplie, le candidat doit se soumettre à un examen d'admission.